

324.2714013

T197m

1923

MANIFESTE

de l'Hon. M. Taschereau


— ET —

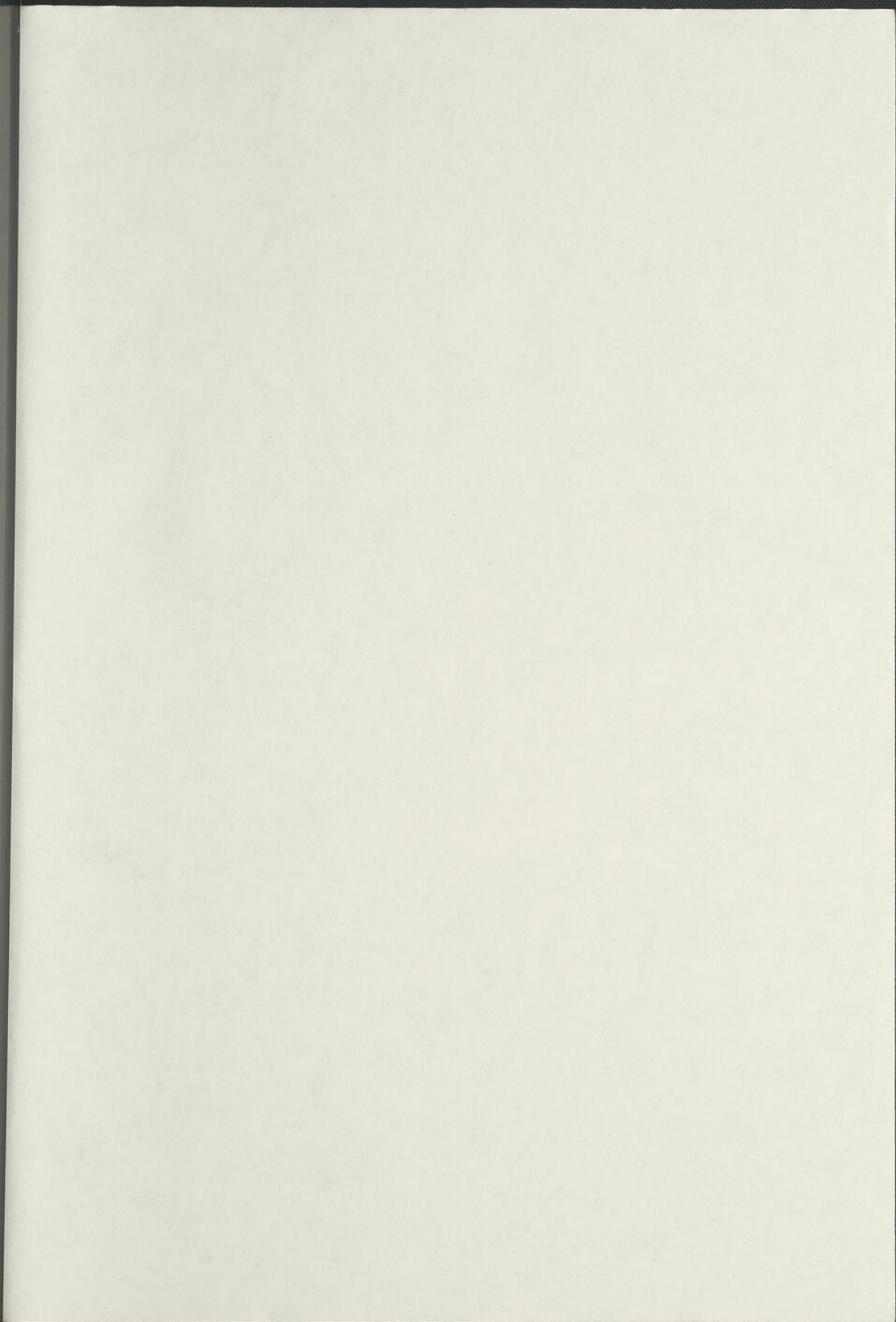
*Discours d'inauguration de
la Campagne Electorale
à St-Roch, Québec.*

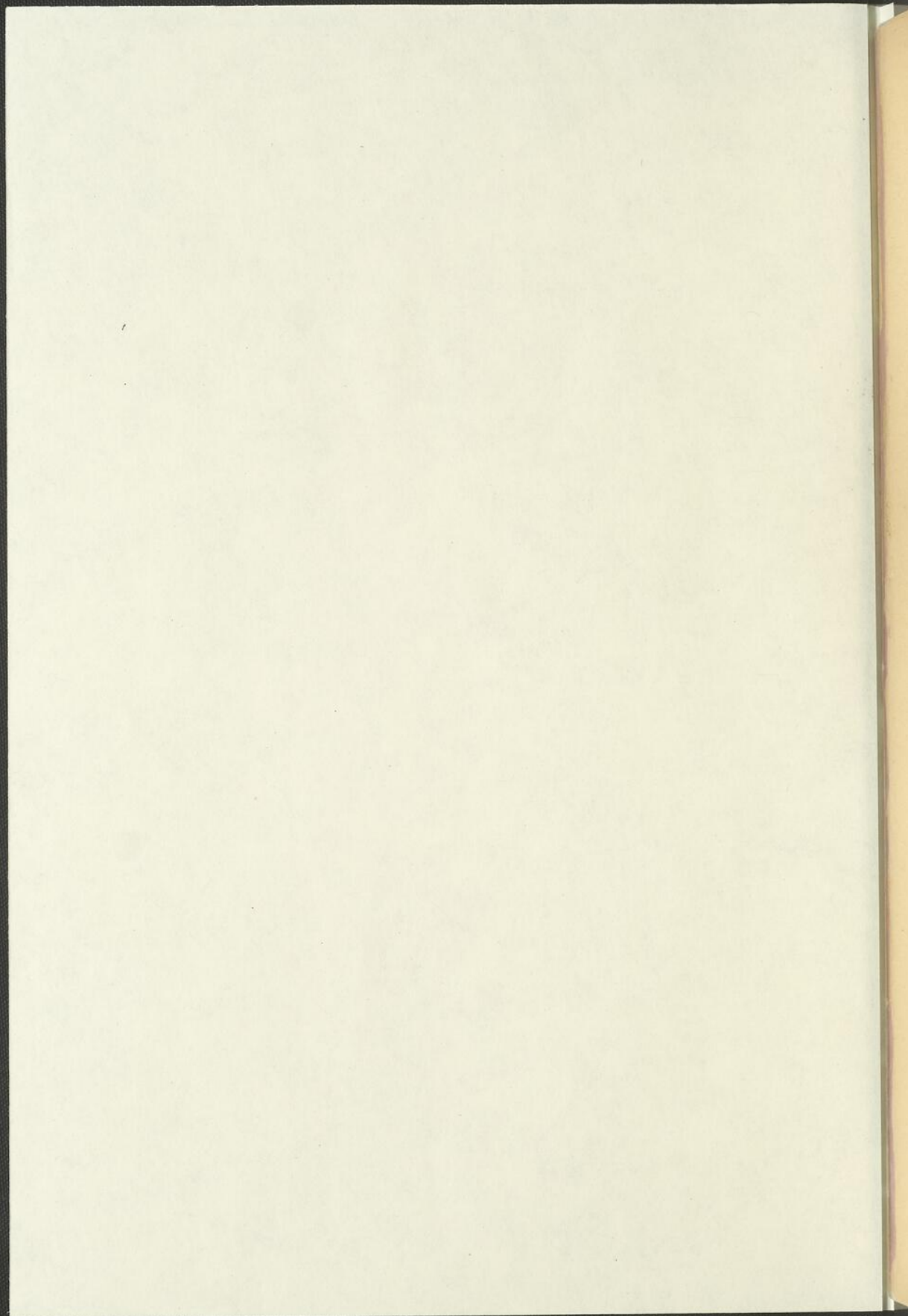
ELECTIONS PROVINCIALES
5 FEVRIER, 1923

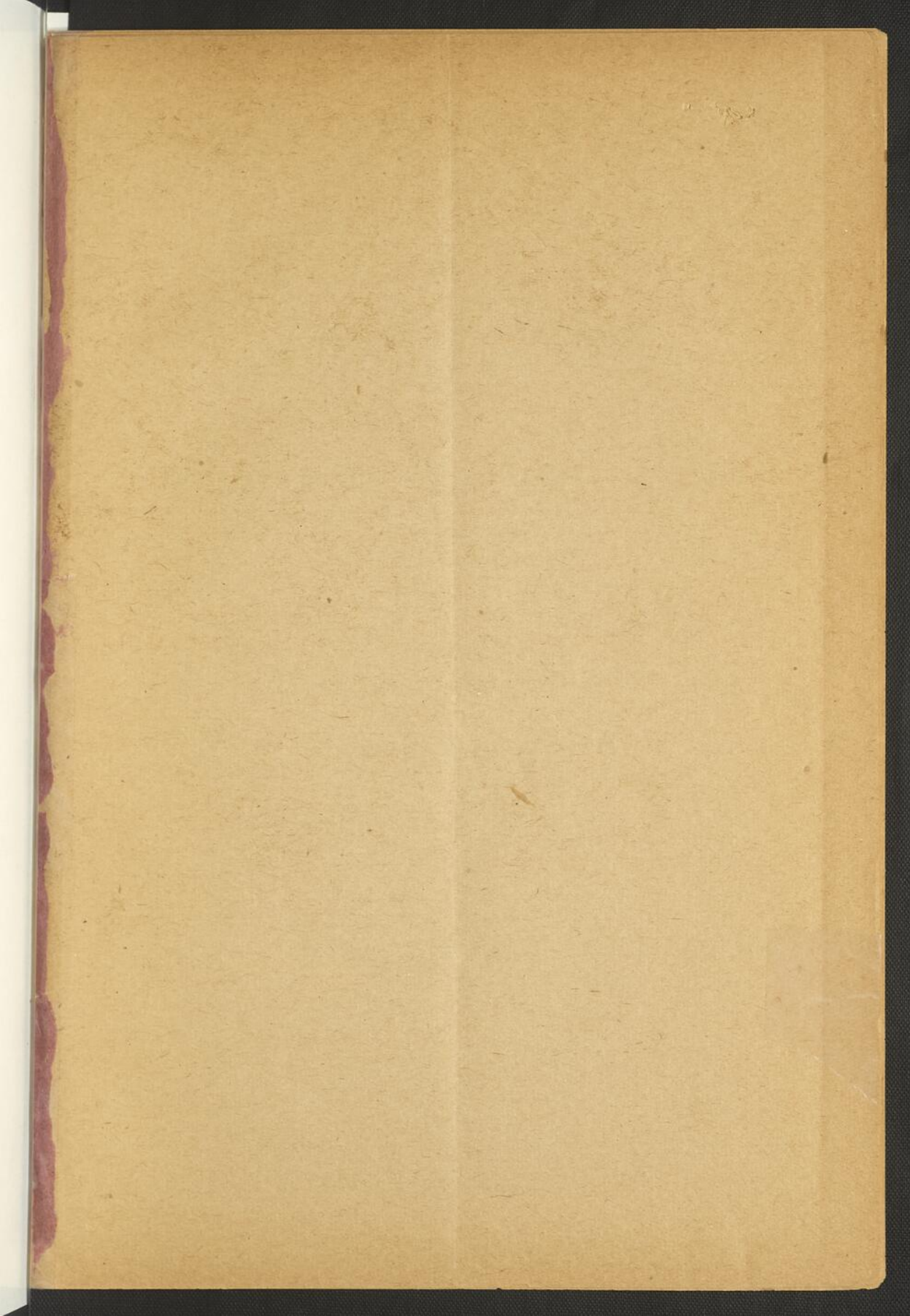


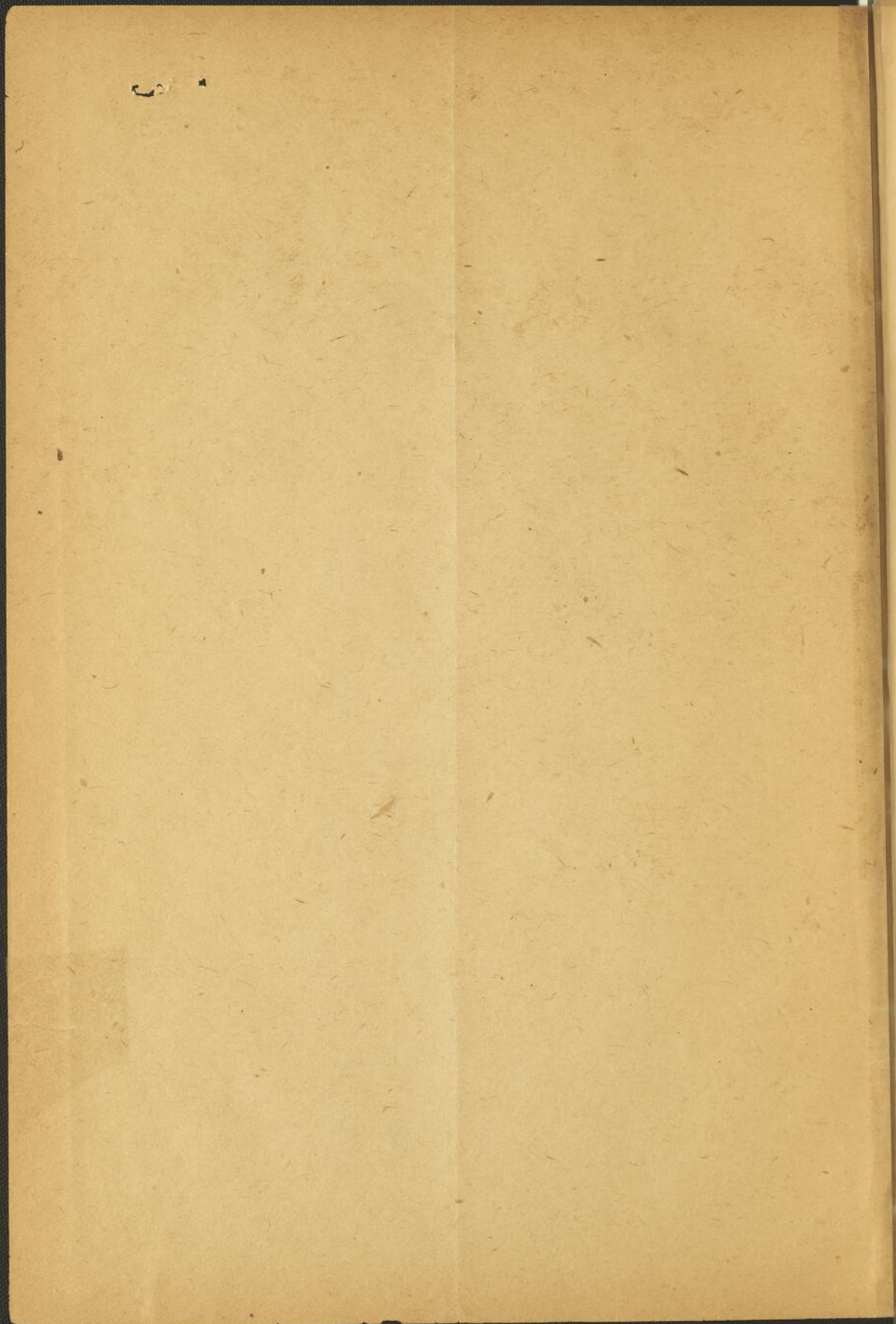
Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec 









MANIFESTE

de l'Hon. M. Taschereau

— ET —

*Discours d'inauguration de
la Campagne Electorale
à St-Roch, Québec.*

ELECTIONS PROVINCIALES
5 FEVRIER, 1923

324.2714013.

T197m

1983

Manifeste de l'Hon. M. Taschereau

Aux électeurs de la province de Québec.

Messieurs,

Il y aura bientôt trois ans, sir Lomer Gouin, après quinze années d'une administration sage et progressive, me confiait la tâche de poursuivre son oeuvre.

Je ne me fis aucune illusion sur les responsabilités que j'étais appelé à encourir. Voilà bien des années que le parti libéral est au pouvoir, disait-on, de multiples ambitions s'agitent et la succession d'un homme tel que sir Lomer Gouin est difficile à recueillir.

Mais, avec le concours des excellents collègues que m'avait laissés mon prédécesseur et de ceux que je me suis donnés, je me mis courageusement à l'oeuvre.

C'est le bilan de trois années d'administration que je viens aujourd'hui vous soumettre, en vous faisant connaître en même temps le programme que je me propose de réaliser.

Multiplés étaient les tâches qui s'imposaient à l'attention du gouvernement au début de 1920, avancement de l'instruction publique, colonisation intensive de nos nouvelles régions, aide à l'agriculture, protection et reboisement de nos forêts, développement de nos forces hydrauliques, mise en valeur de nos pêcheries, lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile, secours aux indigents et à nos hôpitaux, solution du problème des alcools, amélioration du rouage judiciaire, perfectionnement de notre législation ouvrière, entretien de la Voirie et construction de nouvelles routes, relèvement du crédit de nos municipalités, création d'un mode d'administration favorable aux intérêts de notre métropole et

des municipalités environnantes, maintien de finances exceptionnellement prospères en un temps de crise économique universelle.

Si lourdes que paraissent toutes ces tâches, le gouvernement ne craint pas aujourd'hui de demander à être jugé sur la façon dont il a su s'en acquitter.

INSTRUCTION PUBLIQUE

\$1,000,000 à chacune de nos trois grandes universités, \$100,000 à celle de Lennoxville, un octroi annuel de \$10,000 à chacun de nos dix-neuf collèges classiques \$40,000 aux écoles protestantes en plus de l'octroi annuel dont elles bénéficient, \$50,000 au collège Ste-Anne pour le relever de ses ruines, nouvelle subvention de \$125,000 aux écoles primaires rurales et amélioration du programme d'études, création de l'école complémentaire agricole, industrielle et commerciale, établissement de cours professionnels et de trois nouvelles écoles normales, création d'écoles des beaux arts et de musées à Québec et à Montréal, quinze bourses du gouvernement pour permettre à nos jeunes gens les mieux doués d'aller compléter leurs études en Europe, fondation d'un prix annuel de littérature de \$5,000. Voilà autant d'oeuvres qui disent la façon dont le gouvernement s'est appliqué à fournir à notre province une élite intellectuelle et aux fils d'agriculteurs, comme aux fils d'ouvriers d'industriels ou de commerçants, les mêmes avantages de s'instruire.

COLONISATION DE NOS NOUVELLES REGIONS

Mon prédécesseur avait fait voter un montant spécial de \$5,000,000 pour promouvoir la colonisation. Audelà de \$4,000,000 de ce montant ont été dépensés, et d'une façon si fructueuse pour notre province que nous avons décidé d'y ajouter \$2,000,000. Mais non contents de construire des chemins, des ponts, des écoles et d'ouvrir ainsi des nouveaux centres dans l'Abitibi au Lac St-Jean et dans la Matapédia nous avons inauguré une nouvelle politique. A l'avenir nous pourrons offrir aux colons des lots en partie défrichés, sur lesquels le gouvernement aura construit à l'avance une maison et des bâtiments.

AIDE A L'AGRICULTURE

Les octrois à l'agriculture sont aujourd'hui vingt fois plus élevés que sous le régime conservateur.

Si généreuses que fussent déjà ces subventions, nous les avons portées en ces trois dernières années à une moyenne annuelle de \$1,100,966 ce qui signifie une augmentation de 89 pour cent.

En 1915 les octrois à l'enseignement agricole étaient de \$42,926.00. Ils ont atteint en 1922 \$136,796.00.

Les coopératives agricoles ont été fédérées de façon à fournir plus d'avantages pour la centralisation et l'écoulement des produits.

Nos fermes de démonstration se multiplient partout, et bientôt Rimouski verra s'élever la première école moyenne d'agriculture.

PROTECTION ET REBOISEMENT DE NOS FORETS

Nous dépensons au-delà de \$300,000 par année pour protéger nos forêts contre l'incendie. Nous avons créé un service d'hydravions pour nous aider à découvrir et à circonscrire les incendies dès leur origine.

Les méthodes les plus modernes président maintenant à la coupe de nos arbres.

Soixante ingénieurs forestiers ont reçu leur diplôme de notre école forestière, et quatre de nos ingénieurs nous sont revenus d'Europe après y avoir complété leurs études.

Une somme de \$50,000 a été votée à la dernière session pour organiser des stations et des laboratoires qui contribueront efficacement à améliorer l'exploitation de nos forêts et à en augmenter la valeur.

Des travaux de reboisement viendront également augmenter la richesse de nos réserves forestières cantonales.

Une école de papeterie et une école de gardes-forestiers compléteront l'organisation de notre service.

DEVELOPPEMENT DE NOS FORCES HYDRAULIQUES

La province la plus riche en houille blanche, Québec n'avait pu développer jusqu'ici que 10 pour cent des forces hydrauliques dont elle dispose. Mais elle avait su déjà construire le plus grand barrage du monde entier, le barrage de La Loutre.

Le gouvernement vient de réliser un projet d'une importance encore plus considérable, en engageant des capitalistes à développer un million de chevaux-vapeur à la grande décharge du lac St-Jean. Ces travaux coûteront au-delà de vingt millions, et l'on calcule qu'il se dépensera annuellement dans cette région \$4,500,000.00 en salaires seulement. Les grands barrages du lac Kenogami et de la rivière aux Outardes, sur la côte nord, seront également construits à brève échéance.

Par la création de ces centres industriels, nous garderons ceux des nôtres qui, faute d'avoir réussi dans la culture de la terre, sont disposés à prendre la direction des Etats-Unis.

NOS PECHERIES

Nos pêcheries du St-Laurent, de la Baie des Chaleurs et des Iles de la Madeleine sont parmi les plus riches que l'on connaisse.

Après s'être assuré le contrôle de nos pêcheries maritimes, le gouvernement a voté à la dernière session \$400,000 pour construire des réfrigérateurs, subventionner des compagnies de transport et créer des coopératives de pêcheurs.

Nous avons également aboli la royauté sur le poisson pour permettre à nos pêcheurs d'améliorer leur sort.

SECOURS AUX INDIGENTS ET AUX HOPITAUX

Attentif aux besoins de nos indigents, et désireux d'aider plus efficacement nos hôpitaux et nos institutions religieuses, le gouvernement a adopté la loi de l'Assistance Publique.

C'est une oeuvre humanitaire dont il a droit d'être fier et dont le peuple aura le plus à se louer. Grâce à cette loi, nos hôpi-

taux et nos maisons de bienfaisance et de charité auront bientôt \$1,000,000 par année à leur disposition.

Quels sont déjà les résultats ?

Depuis septembre 1921 cent-deux institutions ont été reconues d'assistance publique et ont reçu une somme totale de \$662,529.00 alors qu'elles ne recevaient auparavant que \$36,635.00.

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE ET LA MORTALITE INFANTILE

Cette loi a aussi permis la fondation et le maintien de nos grands hôpitaux antituberculeux de Ste-Agathe, Laval et du Lac-Edouard, et nous vaudra bientôt celui du Mont-Lasalle. Nous soignons dans ces sanatoriums 2,000 tuberculeux par année.

Trois grands hôpitaux viennent tout récemment de faire appel à notre loi de l'assistance publique. Les hôpitaux du St-Sacrement à Québec, de Notre-Dame à Montréal et de Sherbrooke. Ils recevront pour leur part près de \$400,000.

A cette aide précieuse s'ajoutent nos secours, à des milliers d'enfants, aux dispensaires qui enrayent les maladies contagieuses, aux gouttes de lait qui, sans nos secours, allèrent faire faillite.

Nous avons enfin voulu contribuer à la lutte contre le cancer, en consacrant \$100,000 à l'achat de radium.

SOLUTION DU PROBLEME DES ALCOOLS

Notre province est la seule qui ait eu le courage de faire face à ce problème, et de créer un régime qui respectât la liberté individuelle tout en favorisant la tempérance.

Les résultats au point de vue financier ne sont dépassés que par ceux que nous avons obtenus au point de vue moral.

La première année de ce régime a donné un surplus de \$4,000,000, qui nous a permis de poursuivre vigoureusement notre politique de voirie, d'instruction publique, d'agriculture et de colonisation.

D'autre part, la statistique officielle montre que notre province est celle où la tempérance est la plus répandue et des milliers de touristes se plaisent à proclamer Québec "The Sanest."

AMELIORATION DU ROUAGE JUDICIAIRE

Par la création de la cour de magistrats en matière civile, le rouage judiciaire de la province de Québec a été considérablement amélioré.

La cour de Circuit a été abolie, et avec elle sont disparus tous les retards dans l'instruction des petites causes.

Nos magistrats couvrent la province, et la justice est devenue expéditive, d'un accès facile et moins coûteuse.

LEGISLATION OUVRIERE

Nous avons déjà donné à nos ouvriers la loi des accidents du travail, qui a valu à notre province d'être citée en exemple au congrès international de Genève.

Une commission dans laquelle les ouvriers seront représentés, a été créée à la dernière session pour étudier cette loi et l'améliorer, s'il y a lieu.

A la demande des ouvriers, nous avons adopté la loi des grèves.

Nous avons multiplié et largement doté nos écoles techniques.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Instigatrice de la politique des bonnes routes, ayant dépensé \$40,000,000 à s'assurer la meilleure voirie du Canada, notre province, est aussi la première à inaugurer l'entretien des grandes routes entièrement aux frais du gouvernement.

Les revenus que nous assure la régie des alcools nous permet d'assumer ce lourd fardeau.

Nos municipalités se trouveront soulagées d'une charge très

onéreuse, et auront d'excellents chemins qui attireront des milliers de touristes en notre province.

Aux bonnes routes, nous avons ajouté la construction de magnifiques ponts de fer tels que ceux de Batiscan et de l'île Perrot, qui mettent notre province encore sous ce rapport à la tête de toutes les autres. Québec possède aujourd'hui 700 ponts en fer qui ont coûté de \$6,000,000.

CREDIT DE NOS MUNICIPALITES

Le gouvernement s'est appliqué à relever le crédit des municipalités qui avaient besoin de son concours.

Fier de notre belle métropole, et voulant lui donner tous les avantages administratifs possibles, nous lui avons accordé une entière autonomie.

En créant la commission métropolitaine, nous avons pris le moyen de conserver le crédit de toutes les municipalités de l'île de Montréal.

NOS FINANCES

Tous les économistes sont d'accord, pour reconnaître que la situation financière de Québec est unique parmi toutes les provinces et parmi tous les pays.

Le dernier exercice s'est soldé par un surplus d'au-delà de \$5,000,000, alors que partout ailleurs l'on déclarait des déficits.

Ce surplus n'a pas été créé par l'augmentation des taxes. Au contraire, nous avons diminué de près de moitié les droits de coupe sur le bois, pour activer le travail pendant la saison du chômage, nous en avons fait autant pour les droits sur l'amiante, et nous avons complètement aboli la royauté sur le poisson, ainsi que l'impôt sur les beurreries et les fromageries.

Nous avons donné à notre province une administration progressive, vigoureuse et honnête. Dans le but de donner aux agriculteurs et aux ouvriers une représentation plus nombreuse, nous avons accordé aux premiers trois comtés de plus, et aux ouvriers

deux nouveaux comtés au coeur même de la Métropole.

Nous invitons les électeurs à scruter nos actes avant de les juger.

Nous soumettons notre administration et notre programme en toute confiance.

Nous sommes convaincus que les électeurs maintiendront au pouvoir ceux qui, tout en conservant à la province ses belles traditions, ont su lui faire prendre dans la confédération canadienne le premier rang.

Avec le concours de mes dévoués collègues et de la députation libérale, je veux donner le meilleur de moi-même à l'exécution du programme que je me suis tracé et que, Dieu aidant, j'espère réaliser si notre population veut bien me continuer sa confiance.

Je mets notre programme en regard de celui du chef de l'Opposition lequel n'est formé que de critiques malveillantes et de soi-disant réformes administratives insignifiantes.

Le peuple se demandera ce qu'est devenu le grand parti conservateur d'autrefois, dont les chefs distingués ont su attacher leurs noms à des oeuvres utiles, et qui auraient cru déchoir en se servant de méthodes telles qu'emploient M. Sauvé et M. Smart.

Est-il étonnant que le parti libéral reçoive aujourd'hui tant d'adhésions précieuses des rangs mêmes du parti conservateur ?

La victoire est à nous.

Les années qui nous attendent marqueront, je l'espère, le couronnement de l'oeuvre que nous avons entreprise et courageusement poursuivie.

Nous vivrons ces années dans la paix et l'harmonie, dans une concorde parfaite entre toutes les races qui habitent notre province, et dont chacune sera assurée de sa part entière de liberté, de respect et de justice.

Nous resterons ainsi fidèles à une des meilleures traditions du parti libéral et de la province de Québec.

Discours de l'Hon. M. Taschereau à St-Roch, Québec, 18 Janvier 1923.

L'HON. M. TASCHEREAU

Une de nos belles traditions libérales veut que le premier coup de canon de la campagne électorale soit tiré dans St-Roch. Je ne voudrais pas rompre cette tradition, qui est un gage de succès.

N'est-ce pas à St-Roch que Laurier remportait il y a quarante-cinq ans, la première grande victoire du libéralisme ? N'est-ce pas à quelques pas d'ici qu'il définissait, dans une inoubliable conférence, les principes de notre parti, qu'il en rappelait le glorieux passé, et que dans une claire vision de l'avenir, il nous traçait la route à suivre ?

Quelques-uns des vieux se rappellent encore ces temps mouvementés, non sans quelque émotion. Mais combien ils doivent être heureux aujourd'hui de voir leurs difficiles débuts couronnés de succès, et, après avoir été témoins de la marche ascendante du parti libéral, d'assister à tous les beaux triomphes que remporte de nos jours le parti libéral.

Sans doute, la grande figure de Laurier manque à tout cela, mais son souvenir est si vivant, la direction qu'il nous a tracée se fait encore si bien sentir, qu'il suffit d'évoquer sa mémoire pour rallier toutes les hon-

nez volontés autour du drapeau libéral et être assuré d'avance de la victoire.

Il y aura bientôt trois ans, sir Lomer Gouin, après quinze années d'une administration sans précédent dans les annales d'aucune des provinces de la Confédération, quittait Québec et est maintenant entré dans l'arène fédérale.

Nous n'avions fait qu'une session, après les élections générales de 1919, lorsque je recueillis la succession de mon prédécesseur.

Mon ami M. Sauvé qui avait à cette époque comme maintenant un sourire pour toutes les joies, une larme pour toutes les tristesses et des conseils pour ceux qui ne lui en demandent pas, voulait que nous fissions de nouvelles élections. On ignore, disait-il, si le gouvernement nouveau a la confiance du peuple.

Je m'entendis avec mon ami sur beaucoup de sujets, mais sur celui-là nous ne pûmes être d'accord.

Je préférerais, avec mes collègues, élaborer un programme, marcher vigoureusement de l'avant, résoudre des problèmes, accomplir des oeuvres, puis venir soumettre à l'électorat notre bilan, et lui demander de nous continuer une confiance qu'il

ne nous avait pas ménagée dans le passé.

Du reste, les électeurs ont partagé cette manière de voir. Nous eûmes successivement des élections partielles à Témiscouata, Kamouraska, Beauce, Sherbrooke, Wolfe, Trois-Rivières, St-Maurice, Portneuf, Ste-Marie, Richmond, Verchères et Labelle, 12 en tout qui n'ont rien ajouté à l'imposante armée de M. Sauvé, composée d'un chef et de quatre fantassins.

Après trois sessions bien remplies, et presque au terme de la quinzième législature, la nouvelle administration se présente à l'électorat.

M. SAUVÉ NE VEUT PLUS D'ELECTION

M. Sauvé voulait des élections en 1919, aujourd'hui il n'en veut plus.

Vous me prenez à la gorge, dit-il, et pourquoi les élections en hiver? Mais, en 1892, les conservateurs les firent en hiver, ses amis du fédéral en 1916 et en 1921 les tinrent également en cette saison, et je ne sais pas que M. Sauvé y prit le rhume.

Le prendre à la gorge? Mais, il disait lui-même ces jours derniers qu'il avait commencé sa campagne depuis deux ans, et d'ailleurs, la saison est-elle si peu propice? Evidemment non, puisque M. Sauvé annonçait tout récemment, avec la belle assurance qui le distingue, qu'il allait élire 50 partisans. Il n'en avait élu que cinq sous les chauds rayons du soleil de juin 1919. Qu'il essaye l'hiver.

Mais il y a plus.

Nous venons d'inaugurer une nou-

velle politique de voirie, celle de l'entretien des grandes routes aux frais du gouvernement.

L'application de ce même système demandera des mois de préparation et nous avons besoin de savoir maintenant si le peuple de la province approuve cette politique.

Il ne reste donc à M. Sauvé qu'à en prendre un peu plus courageusement son parti. Je ne doute pas qu'avec la pléiade d'hommes distingués qui l'entourent, il pourra, à la prochaine session, réunir autour de lui assez de partisans pour pouvoir demander le vote, sans que nous soyions obligés de lui prêter des députés comme nous l'avons fait dernièrement.

Il y a quelques mois, le parti libéral célébrait le 25ème anniversaire de son accession au pouvoir. Peu de partis ont résisté à l'usure du temps mais le nôtre n'a fait que se fortifier d'année en année et gagner d'avantage la confiance populaire.

UNE COMPARAISON ENTRE LES DEUX PARTIS

Il est intéressant de jeter un coup d'oeil en arrière pour voir les progrès accomplis, dans tous les domaines, pendant ce quart de siècle, et de comparer ces oeuvres à celles du parti de M. Sauvé.

E. 1897, lors de la chute du régime conservateur, la province traversait une des pires crises de son histoire. Ses finances délabrées ne permettaient aucune initiative; les routes améliorées et les ponts en fer étaient choses inconnues; la colonisation et l'agriculture étaient en déchéance; l'on paraissait ignorer qu'il existât des ouvriers; l'hygiène et l'instruction pu-

blique avaient été pratiquement laissées à leurs seules ressources, la tuberculose ravageait notre population ; on se consolait de la mort de milliers de petits enfants à la pensée qu'ils étaient autant d'anges au ciel, les indigents, trop nombreux pour nos institutions de charité, étaient réduits au dénuement le plus complet.

Voyons comment le parti libéral a su faire face à tous les problèmes qui se posaient en 1897 :

DE BONNES FINANCES

Donnez-moi des bonnes finances et je vous ferai des bonnes lois, a dit un sage.

Le parti libéral s'est d'abord occupé des finances.

Le premier souci des hommes de 1897 a été le relèvement de nos finances. Pour y arriver, ils ont commencé par pratiquer la plus stricte économie, puis ils ont mis en valeur nos ressources naturelles de façon à augmenter les revenus sans pressurer le peuple.

Quel a été le résultat de cette politique ?

En 1897, le revenu de la province était de moins de \$3,000,000. Cette année il est de \$22,000,000, soit près de huit fois plus.

Nous avons changé le déficit annuel de \$700,000 sous le régime conservateur, en un surplus d'au-delà de \$5,000,000 pour le dernier exercice.

Quelques chiffres feront voir les progrès accomplis dans chaque département.

LA GRANDE OEUVRE DE LA COLONISATION

En 1897, les conservateurs donnaient \$110,000 à la colonisation. Depuis 1919, nous avons encore accordé à la colonisation près de \$7,000,000. Cette année, la part que nous lui faisons sera d'environ \$2,000,000, soit vingt fois plus que sous le régime cher au coeur de ce soi-disant défenseur des colons, qui a nom Arthur Sauvé.

En 1919, nous votions un octroi spécial de \$5,000,000 à la colonisation. Au-delà de \$4,000,000 ont déjà été dépensés et à la dernière session, à part les octrois ordinaires, nous votions une somme additionnelle de \$2,000,000 pour nos colons.

Les meilleurs résultats ont couronné nos efforts. Depuis quelques années, cinquante nouvelles paroisses ou missions ont surgi dans la province. Les chemins et les ponts précèdent les colons qui, dès leur arrivée sur leurs lots, ont des communications faciles et ne sont plus exposés aux ennuis d'autrefois.

Notre politique de colonisation a fait un pas de plus, dont nous attendons les meilleurs résultats.

Autrefois, le colon recevait son lot tout boisé. Il devait le défricher, y construire des bâtiments et faire les premiers travaux de culture. On comprend combien ces labeurs et ces retards étaient de nature à faire chanceler le courage du plus vaillant des colons.

Aujourd'hui, le gouvernement, par sa nouvelle politique offre au colon un lot en partie défriché, avec maison et bâtiments tout construits.

Notre souci d'aider la colonisation, ce puissant facteur de notre expansion, apparaît encore dans la somme de \$212,000, que nous avons avancée aux colons pour les aider à se procurer des grains et semence. Grâce à cette avance, toutes les terres ont pu être ensemencées et la belle récolte de l'automne dernier a récompensé la prévoyance du gouvernement.

UN CULTIVATEUR DIRIGE LE DEPARTEMENT DE L'AGRI- CULTURE.

A la colonisation se rattache l'agriculture.

Le régime auquel M. Sauvé voudrait faire revenir notre province donnait \$75,000 par année aux cultivateurs. Nous avons multiplié ce chiffre par vingt et l'avons porté à \$1,500,000.

Nous avons à la tête du département de l'agriculture un cultivateur instruit et pratique qui a donné un merveilleux essor à ce département.

Nous avons dans la province dix-huit fermes de démonstration qui sont autant d'écoles pratiques pour nos cultivateurs. Bientôt la grande école moyenne agricole de Rimouski qui ne sera que la première d'une série, pourra recevoir nos jeunes paysans.

Nous avons récemment aboli les impôts sur les beurreries et les fromageries et porté à au-delà d'un million nos octrois à l'agriculture.

Je n'ai pas besoin de rechercher de meilleure preuve de succès de notre politique agricole que dans la faillite du mouvement fermier dans notre province.

Tandis que ce mouvement dangereux, né d'un esprit de classe, a tout balayé devant lui dans l'ouest et s'est également emparé de l'Ontario, il a misérablement échoué dans le vieux Québec devant le bon sens de nos cultivateurs.

Deux cultivateurs forment partie du cabinet, la classe agricole est la plus nombreuse en Chambre. Mais, nos cultivateurs, qui se sont fait une réputation pour leur bon sens et leur esprit avisé ont su comprendre que c'est par l'entente cordiale entre toutes les classes que notre province a progressé, qu'elle a pris et qu'elle gardera la place qu'elle occupe. Ils ont compris la coopération étroite qu'il faut maintenir entre l'ouvrier le professionnel et le cultivateur pour arrêter les vents de folie et de prétendues réformes qui soufflent. Conscients de leur force, mais sachant aussi que les autres classes sont des facteurs nécessaires, ils ont refusé de suivre les agitateurs et les exploités, qu'ils ont proprement relégués à leur place.

Du mouvement fermier, dans notre province, Dieu merci, il n'est plus question. Mais j'espère que toujours nous aurons une classe de cultivateurs éclairée, pondérée et modératrice qui mieux que toute autre a su conserver nos traditions, assurer la survivance de notre nationalité et garder à notre province ses plus belles caractéristiques.

Je ne pourrais mieux proclamer la confiance des cultivateurs dans le parti libéral qu'en disant que tous les députés fermiers de l'Assemblée Législative sont libéraux; l'opposition n'en ayant pas élu un seul.

LES COOPERATIVES FEDERALES

Ajouterai-je qu'à la dernière session nous avons réuni les coopératives agricoles en une puissante fédération qui permettra à nos cultivateurs de disposer de leurs produits plus facilement et à des prix plus rémunérateurs.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Il n'y a pas d'oeuvre qui nous soit plus chère que celle de l'instruction publique.

Préparer une élite intellectuelle, instruire notre jeunesse, former des techniciens, des littérateurs et des artistes, créer des compétences pour développer des ressources naturelles, si riches et si variées, voilà le but vers lequel nous tendons.

Nos octrois annuels à ce service sont maintenant de \$2,000,000.

Nos amis les conservateurs s'arrêtent à la modeste somme de \$100,000. Je ne prétendrai pas que, avec le développement de l'instruction publique les bleus d'autrefois sont passés dans notre camp, je constate la coïncidence.

Nous avons puissamment aidé l'instruction publique à tous les degrés. La création de nos écoles techniques et des hautes Etudes Commerciales a été le premier pas dans cette voie. Ces institutions font aujourd'hui l'honneur de notre province. Nous avons poursuivi nos efforts: \$3,000,000 à nos universités, \$100,000 à celle de Lennoxville, \$10,000 par année à chacun de nos collèges classiques. Nous avons reculé devant aucun sacrifice pour l'instruction supérieure.

Mais, nous avons fait d'avantage.

En même temps que nous dotions généreusement nos collèges classiques, nous donnions l'équivalent à nos concitoyens protestants, laissant au bureau protestant le soin de le distribuer selon les besoins les plus pressants.

Puis, à la dernière session nous avons largement augmenté les octrois à l'instruction primaire.

Nous ne sommes pas arrêtés là.

L'expérience nous a appris les bons résultats que nous pouvions attendre de l'envoi en Europe de nos meilleurs étudiants pour y compléter leurs études.

Nous avons porté de 5 à 15 le nombre des boursiers. Nous destinons ces bourses à ceux qui se consacrent au professorat et aux spécialistes, pour que toute notre population bénéficie de leurs études. Nous en avons en ce moment en Europe plusieurs qui nous font honneur.

Une autre belle oeuvre due à l'initiative de mon collègue M. David, c'est la fondation d'écoles de beaux arts à Québec et à Montréal, où affluent des centaines d'étudiants.

Si je mentionne le musée d'Histoire Naturelle qu'on érigeria bientôt, le premier entre plusieurs qui suivront à Québec et à Montréal.

Un prix de littérature annuel de \$5,000.00, tout l'encouragement donné à nos artistes et à nos littérateurs, on se fera une idée de l'oeuvre du gouvernement dans ce domaine.

J'invite M. Sauvé et ses amis à nous dire ce qu'ils ont fait sous ce rapport.

LA VOIRIE

L'oeuvre maîtresse du gouvernement est sans contredit celle de la voirie.

En 1897, lors de la chute du gouvernement conservateur, nos adversaires dépensaient \$18,00 pour améliorer la voirie, à peine assez pour creuser le fossé dans lequel ils sont tombés.

Depuis l'inauguration de notre politique de voirie, nous avons dépensé pour nos chemins environ \$40,000,000 et construit au-delà de 4,000 milles de belles et bonnes routes.

La province de Québec est aujourd'hui à la tête de toutes les provinces au point de vue de la voirie, et nous continuons à les distancer.

Nos routes nous attirent des milliers de touristes qui laissent chaque été des millions dans la province.

Mais, il ne suffisait pas de construire des chemins, il fallait aussi les entretenir, et conserver ainsi le capital énorme que nous y avons engagé.

Nous avons d'abord offert aux municipalités \$409.00 pour entretenir leurs routes, nous sommes allés jusqu'à payer 50 pour cent du coût des réparations. Ce n'était pas toutefois assez pour les grandes routes qui sont surtout fréquentées par les étrangers.

Grâce aux revenus de la régie des alcools, le gouvernement à la dernière session, a pu inaugurer une politique que les bleus n'auraient jamais même osé concevoir, celle de prendre entièrement à nos frais l'entretien des routes provinciales et régionales.

Le fardeau est lourd mais l'état de

nos finances nous permet de l'assumer. Nous libérons ainsi nos municipalités de ce qui devenait pour elles une charge onéreuse, et nous aurons des routes entretenues avec méthode, par un personnel entraîné et ayant à son service le matériel le plus moderne.

Les municipalités peuvent être assurées que les capitaux qu'elles ont placés dans la voirie ne seront pas perdus, mais qu'au contraire leurs routes seront maintenues à l'avenir dans un état parfait.

Aux routes se rattachent les ponts en fer.

Nous en avons 700 dans la province, construits au coût de \$6,000,000. Les travaux du pont de l'Île Perrot, à Montréal, sont commencés. Nous avons ainsi tenu la promesse que je faisais aux citoyens de l'Île de Montréal, au nom du gouvernement, lorsque je succédais à sir Lomer Gouin, en 1920.

Inutile de dire que nos amis les conservateurs n'ont construit aucun pont en fer pendant leur règne. Ils croyaient que les rivières se traverseraient mieux sur des bacs et en hiver sur la glace.

LA LOI DES LIQUEURS

Je ne saurais clôturer ce bilan sans dire un mot de notre loi des liqueurs, qui en est à sa deuxième année d'application.

Des prophètes de malheur, comme je l'ai déjà rappelé, nous prédisaient une double faillite. Voyons qui a eu raison. Cette loi a maintenant été en vigueur assez longtemps pour que nous puissions la juger.

Comme j'attache plus d'importance au côté moral de la loi, qu'à son succès financier, je ne ferai que mentionner celui-ci.

La première année de la régie des alcools nous a donné un bénéfice net de plus de quatre millions qui nous a permis d'aider puissamment la colonisation, l'agriculture, l'hygiène et l'instruction publique, de racheter une partie de notre dette, et de poursuivre avec vigueur la construction, la réparation et l'entretien de nos chemins sans emprunter un sou.

Mais arrêtons-nous à l'aspect moral.

Les statistiques sont là pour proclamer les remarquables résultats que nous avons obtenus.

Prenons d'abord les statistiques de la criminalité au Canada et comparons la province de Québec aux autres provinces qui, depuis 1917 ont tour à tour prohibé la vente de l'alcool, y compris les vins et les bières, sur leurs territoires.

Dans l'Ontario, la province où le fanatisme de la prohibition est peut-être le plus développé, il y a eu, de 1917 à 1920, d'après les statistiques criminelles du département de la Justice fédérale, 291 arrestations par 100,000 habitants, contre 146 dans Québec.

Aux statistiques criminelles, ajoutons les statistiques de l'ivrognerie pour les comparer entre les deux provinces. En 1920 la diminution des condamnations pour ivresse dans l'Ontario a été de 31-2 pour cent seulement tandis qu'elle était dans la province de Québec de plus de 16 pour cent.

Mais là où la comparaison est encore plus édifiante, c'est entre les arrestations pour ivresse dans la Ville-Reine du Canada, Toronto, et la métropole du Canada, Montréal.

En tenant compte de la différence dans la population, soit 525,000 pour Toronto et 750,000 pour Montréal, on constate que le nombre des arrestations pour ivresse a été à Toronto en 1921, de 900 par 100,000 de population, alors qu'il n'était à Montréal que de 848, il faut compter à Montréal parmi les arrestations qui s'y sont faites, un assez joli nombre de visiteurs des provinces sèches et des Etats-Unis prohibitionnistes, qui venaient s'y consoler des déboires de l'abstinence totale.

Je ne parle pas des crimes dus à l'ivrognerie qui se sont commis à New-York, des boissons frelatées qui se vendent aux Etats-Unis et qui y ont causé dans les six premiers mois de 1922 au-delà de 130 morts, je ne parlerais pas des cas de folie et de morts subites dus à l'usage de l'alcool méthylique, mais je me contenterai tout simplement de vous rappeler ce qui s'est passé aux Etats-Unis durant le temps des fêtes pour que vous fassiez la comparaison avec la sobriété et la bonne conduite dont a fait alors preuve toute la population de notre province.

L'ON BOIT MOINS

QU'AUTREFOIS

Nos gens boivent-ils plus sous le régime actuel qu'ils buvaient autrefois? Ou boivent-ils moins? Ici encore, les chiffres sont intéressants.

Nous avons vendu, l'année dernière

re, \$15,000,000 d'alcool à tous les acheteurs, canadiens comme étrangers, et l'on calcule que ces derniers forment une moyenne de 40 pour cent.

Mais en admettant que ce fut tous les nôtres, nous arrivons à ce résultat instructif que chaque habitant de notre province a acheté des liqueurs, des vins ou de la bière, pour une moyenne de guère plus de 50c. par jour.

Que l'on compare cette somme avec ce qui se dépensait quotidiennement sous le régime des bars ou même sous la loi Scott.

Prenons la région de Québec, dont la population est de 810,000 âmes.

La Commission y a vendu, au cours de la dernière année, 535,000 bouteilles, soit à peu près 2 bouteilles par adulte.

J'ai déjà demandé si nos critiques se contenteraient d'une consommation aussi modeste; ils ne m'ont pas encore fait de réponse. Je crois avoir raison de répéter que notre loi a été au point de vue moral, un succès encore plus considérable que notre succès au point de vue financier. Et vous savez si les provinces-soeurs nous envient nos surplus.

LE PRIX DES LIQUEURS

On nous reproche que le prix de l'alcool est trop élevé. Nous avons l'année dernière réalisé un profit de 18 p.c. sur nos ventes. Est-ce exagéré quand on considère que les profits de \$4,000,000 que nous avons réalisés nous ont permis d'aider généreusement l'instruction publique, la

voirie, la colonisation, l'hygiène et l'agriculture.

L'alcool coûte cher dans Québec, si on compare les prix actuels à ceux d'avant-guerre, mais non si on les compare aux prix qui ont cours sur les marchés du monde, y compris les pays producteurs. On ne devrait pas ignorer que le prix de l'alcool a presque doublé en Europe. Il en est de même du coût du transport. Mais il y a plus. Le jour où notre loi entrerait en vigueur, Ottawa doublerait ses droits de douane et d'accise. Alors que l'année dernière nous réalisons \$4,000,000 de profits, il nous fallait payer à Ottawa \$6,000,000. Nous avons tous les ennuis, tous les risques du commerce et le travail. Ottawa n'a eu que la peine de présenter nos chèques à la banque et encore exigeait-il que nous y apposions des timbres.

La Colombie Anglaise, Ontario et les provinces de l'ouest ont un contrôle de l'Etat. Et cependant, leurs alcools et vins coûtent 20 p.c. plus cher qu'à Québec.

A la dernière session, nous avons amendé notre loi de manière à permettre, dans les municipalités rurales, la vente de la bière en dehors des repas. On se plaignait de la distinction qui avait été établie, à cet égard, entre la ville et la campagne.

Ce sujet de plainte disparaît, mais nous y avons mis une condition c'est que les habitants de la municipalité en cause approuvent cette vente de la bière en dehors des repas, avant que nous l'autorisions. Nous entendons conserver à nos municipalités leur pleine autonomie. Les écoles de réfor-

me étaient jusqu'ici de véritables prisons qui devaient laisser un souvenir pénible dans l'âme des enfants qui avaient passé par là. Nous avons voulu enlever à ces écoles tout caractère de servitude pénale, pour en faire des colonies agricoles et industrielles, où les jeunes gens sur une belle et grande ferme, apprendront l'amour de la terre et jouiront d'une liberté que leur bonne conduite rendra progressivement plus large et plus généreuse. Nous voulons que les enfants, au sortir de leur séjour dans ces colonies, puissent, après avoir acquis le respect d'eux-mêmes, le conserver lorsqu'ils seront redevenus entièrement libres. Nous ne pourrions évidemment pas enseigner l'agriculture à ceux qui y sont réfractaires, mais nous emploierons tous nos efforts à rendre l'agriculture attrayante. Ce sera un autre pas vers le retour à la terre de trop de jeunes gens qui se sont perdus dans les villes.

LES OUVRIERS

Je laisse à mon collègue, l'honorable M. Galipeault, ministre du travail, de vous faire part de l'excellente législation que le gouvernement a donnée aux ouvriers.

Notre loi des accidents du travail a été la première à reconnaître au Canada la doctrine du risque professionnel, les autres provinces nous ont suivis.

Notre loi est en vigueur depuis onze ans. Elle est excellente, ce qui ne l'empêche pas d'être perfectible, aussi, avons-nous pourvu à la création d'une commission, également composée de patrons et d'ouvriers, qui l'étudieront et nous feront leurs sugges-

tions en vue de l'améliorer. Ajouterai-je les grands travaux actuellement en cours: palais de justice, pont de l'île Perrot; Ecole des beaux-arts à Montréal; palais de justice et palais législatifs à Québec; autant de nouvelles constructions qui, pendant la rude saison de l'hiver, procureront du travail à nos milliers d'ouvriers.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Une mesure qui m'est particulièrement chère, c'est la loi de l'Assistance publique.

Partant du principe que les heureux et ceux qui s'amuseinent doivent secourir les indigents et aider ceux qui souffrent, nous avons imposé des droits sur les recettes des théâtres et des champs de courses, dont le produit est destiné, en entier, à nos institutions de bienfaisance, mais nous partageons avec les municipalités les sommes ainsi perçues, de manière à leur permettre de secourir leurs malades et leurs indigents. Cette loi de l'assistance publique est entrée en vigueur le 1er septembre 1921 et a donné des résultats qui dépassent toutes nos espérances. Bientôt nous pourrions mettre à la disposition de nos malades et de nos indigents, une somme annuelle d'au moins un million de piastres.

Depuis septembre 1921, 102 institutions ont été reconnues d'assistance publique. Nous leur avons payé plus de \$700,000, alors qu'elles ne recevaient auparavant que \$36,000. Nous avons ainsi sauvé de la faillite une foule d'hôpitaux et d'institutions de bienfaisance, qui ne pouvaient plus suffire aux indigents et aux malades qui s'adressaient à eux.

Grâce aux revenus considérables qu'elle nous donne, cette loi nous a aussi permis d'inaugurer une vigoureuse campagne d'hygiène, et une lutte efficace, contre la tuberculose et la mortalité infantile, qui exercent tant de ravages au sein de notre population. nous avons largement subventionné les hôpitaux antituberculeux Laval, Lac-Edouard et Sainte-Agathe. Bientôt nous allons payer \$150,000 à l'hôpital du Mont-Lasalle, à Montréal et \$100,000 à l'hôpital Notre-Dame ; \$40,000 à l'hôpital de Sherbrooke et \$200,000 au grand hôpital Général dont la construction doit commencer incessamment dans la paroisse du St-Sacrement, à Québec.

Nous comptons pouvoir ainsi soigner annuellement au moins 2000 cas de tuberculose. Nous avons commencé notre lutte contre la mortalité infantile en aidant puissamment les crèches, les dispensaires et les gouttes de lait, et nos médecins ont tout un programme qui promet les meilleurs résultats.

Ces jours derniers, nous versions \$100,000 pour l'achat d'un gramme et quart de radium, que nous avons confié à l'Université de Montréal, afin de combattre la maladie du cancer.

Le pourcentage de la mortalité, dans notre province, est trop élevé il incombe au gouvernement, aidé des excellents médecins qui se dévouent à l'hygiène de prendre les mesures les plus énergiques pour ne pas laisser notre population se décimer par la tuberculose, et se tarir dans sa source par la mortalité infantile.

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

Vous me direz peut-être que je vous ai exposé ce que nous avons fait dans le passé, mais que vous vous attendez surtout à ce que je vous expose notre programme d'avenir et que je vous explique dans quelle direction nous désirons tendre nos efforts.

Il est un domaine qui, je crois, peut être merveilleusement exploité dans notre province, celui des nos chutes d'eau.

La province de Québec est avant tout agricole, mais l'histoire nous enseigne qu'aucun peuple n'est resté exclusivement agricole. Pour grandir normalement, et ne pas laisser notre patrimoine aller aux mains d'étrangers, il nous faut la coopération étroite de l'industrie, l'industrie a d'autant plus de titres chez nous, que la Providence a mis à notre disposition des ressources naturelles aussi riches qu'abondantes.

Nous avons d'immenses forêts, qu'il nous incombe sans doute de laisser en héritage aux générations futures, mais dont doit tirer raisonnablement parti la génération actuelle, en les exploitant par une coupe scientifiquement réglée et rigoureusement contrôlée, et avec des méthodes de reboisement qui en assureront la perpétuité.

La même politique s'applique à nos forces hydrauliques. Nous devons les développer au bénéfice de la génération actuelle, et de façon à enrichir autant que possible les générations qui nous succéderont. Dans ce domaine, c'est à peine si nous avons 10% de ce capital en exploitation.

Nous voulons favoriser le plus possible la mise en valeur de nos chutes d'eau, et notre politique est d'y intéresser des capitalistes, qui exécuteront les travaux voulus sans obérer le budget de la province.

Je me demande si la province ne trouverait pas son profit à concéder, pour un certain nombre d'années, nos chutes d'eau, à des conditions assez faciles, ce qui nous vaudrait la création des centres industriels, dont notre population a besoin, plutôt que d'imposer des conditions trop onéreuses qui empêchent le développement de ces forces hydrauliques latentes et compromettent tout l'avenir de notre province. Nous en avons un exemple frappant dans le cas de la Grande Décharge. De riches capitalistes canadiens et américains vont endiguer le lac St-Jean au coût d'au-delà de vingt millions, et développer tout près d'un million de chevaux-vapeur. Ces immenses travaux vont amener de nouvelles industries, et l'on calcule que bientôt, il se paiera dans cette région, en salaires seulement, quatre millions et demi par année.

Il faut songer à ce que cela veut dire pour ceux de nos jeunes gens qui sont réfractaires à la culture, et que l'industrie attire. Au lieu de se diriger vers les Etats-Unis, ils resteront chez nous, et nous aurons probablement là le meilleur moyen d'enrayer l'exode vers les centres franco-américains.

Nous allons conclure prochainement, je l'espère, un contrat analogue à celui de la Grande Décharge pour la Rivière aux Outardes, sur la côte nord, ce qui nous vaudra à cet endroit un autre centre industriel.

Enfin, l'expérience que nous a donnée le barrage du St-Maurice, nous autorise à construire celui du Lac Kenogami, dont les travaux commenceront bientôt.

Nous invitons nos capitalistes à s'intéresser davantage aux placements en notre province. Québec est aujourd'hui le centre de la pulpe et du papier. Notre nouvelle politique, qui consiste à concéder en même temps la forêt et les chutes d'eau, a précisé le résultat que nous anticipons, l'exploitation instantanée de nos richesses forestières et hydrauliques.

Nous avons aujourd'hui, dans la province, d'immenses fabriques de pulpe et de papier. Il n'y a pas lieu d'aller chercher à l'étranger les compétences que requièrent ces fabriques. A la dernière session, nous avons pourvu à la création d'écoles de papeterie, où nos jeunes gens apprendront cet art difficile, mais devenu aujourd'hui si essentiellement québécois. Notre intention est d'établir la première de ces écoles dans la région de St-Maurice où se trouvent de si belles industries.

Il est un autre domaine que nous entendons mettre en valeur et qui malheureusement ne l'a pas été suffisamment dans le passé. Je veux parler des pêcheries.

Les eaux du St-Laurent, de la Baie des Chaleurs et des Iles de la Madeleine regorgent de poissons. Mais nos pêcheurs trouvent difficilement à écouler le produit de leur pêche. Le transport est défectueux et les entrepôts frigorifiques manquent à peu près complètement.

A la dernière session, nous avons voté \$400,000 dans le but de développer cette source de richesses. Nous avons, en même temps autorisé la formation de coopératives de pêcheurs. Nous voulons subventionner les compagnies maritimes qui transporteront le poisson, favoriser la construction de réfrigérateurs et surtout d'un grand entrepôt frigorifique à Québec, qui deviendra le centre des expéditions à l'étranger. Nous aurons probablement besoin du concours du gouvernement fédéral. Mais je suis sûr que l'honorable M. Lapointe nous l'accordera de grand coeur.

LES METHODÈS DE L'OPPOSITION

Je vous ai exposé les oeuvres du parti libéral, je vous ai dit ses espoirs pour l'avenir et les oeuvres auxquelles nous voulons donner notre travail et notre énergie.

Je vous prie de mettre en regard de notre programme celui du parti conservateur, dirigé par M. Sauvé, et je laisse aux électeurs le soin de faire leur choix.

Mais, il est une chose que je reproche à M. Sauvé et à ses amis, et je sais que sur ce point la saine opinion publique de cette province m'approuve.

Qu'on attaque nos actes administratifs, c'est un droit que je ne songe à nier à personne, qu'on critique notre programme, c'est précisément le privilège de l'Opposition. Mais de grâce, dans l'intérêt même du bon renom de notre province, de notre nationalité, de tout ce que nous avons de meilleur, qu'on cesse cette campagne de dénigrement et de diffamation

commencée dans le comté de Labelle, poursuivie depuis un peu partout et couronnée dans la feuille qui vient de voir le jour à Québec et qui s'appelle "L'homme libre". Son nom devrait plutôt être "l'homme déchu".

Déchu moralement et de toute manière est bien celui qui ne respecte ni le foyer, ni la famille de ses adversaires, qui croit que toutes les injures sont permises, toutes les insinuations autorisées, et qui, pour frapper dans le camp opposé, ignore le code le plus élémentaire de l'honneur et de la loyauté.

Jamais, autant qu'en ces derniers temps, nous n'avons vu de tels procédés aussi recherchés.

Pour servir des fins politiques, les noms les plus respectables ont été entraînés dans la boue, pour atteindre ses adversaires, on n'a reculé devant aucune infamie, et les chefs même du parti conservateur se sont faits les colporteurs du mensonge et de la calomnie.

Mais déjà la justice parle. Les coeurs qu'on avait voulu broyer battent aujourd'hui plus à l'aise, et l'heure du verdict public est venu, cette heure sonnera le 5 février prochain, et j'ai la conviction intime que le peuple dira qu'il ne croit pas à la calomnie, que ceux qui l'ont bien servi peuvent marcher la tête haute et le front serein, et qu'il est prêt à leur confier encore ses destinées pour que notre province accomplisse dans le prochain quart de siècle les progrès merveilleux qu'elle a réalisés durant ces vingt-cinq dernières années de régime libéral.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

BNG
000 539 396

